

LE CESER ILE-DE-FRANCE MOBILISÉ CONTRE LE DÉRÈGLEMENT CLIMATIQUE

21 AVIS POUR LA COP21

Octobre 2015 À l'occasion de l'accueil de la COP21 à Paris, le Conseil économique, social et environnemental d'Île-de-France souhaite mettre en perspective le travail qu'il a conduit dans ce domaine. Au-delà des négociations internationales, ce rendez-vous est l'occasion de mobiliser la société civile pour mettre en œuvre les solutions locales afin d'atteindre les objectifs que les États se seront fixés.

Le Ceser Ile-de-France, assemblée consultative régionale, a intégré de longue date les enjeux climatique et énergétique dans ses travaux.

Il poursuit, au fil des ans, son travail d'alerte et de sensibilisation, par l'expression de préconisations en matière de lutte contre le dérèglement climatique.

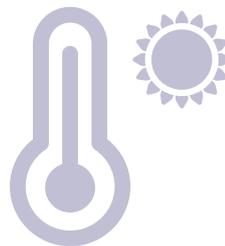
UN PILOTAGE CLAIR, RÉACTIF ET TRANSVERSAL

Une commission pilote, plusieurs commissions impliquées

La commission Agriculture, environnement et ruralité pilote, pour le Ceser Ile-de-France, le traitement des enjeux climatiques, tout en assurant la transversalité avec le travail des autres commissions. Elle a notamment élaboré des avis sur le Schéma régional climat, air, énergie (2012), le Plan régional du climat (2011), le Plan régional de la qualité de l'air (2009), le Plan de protection de l'atmosphère pour l'Île-de-France 2005-2010 (2005) et le Plan régional d'élimination des déchets de chantiers d'Île-de-France (2014).

4 autres commissions thématiques du Ceser Ile-de-France (Transports, Aménagement du territoire, Emploi et développement économique,

Ville, habitat et cadre de vie) et la section Prospective intègrent dans leurs travaux les problématiques climatique et énergétique (les îlots de chaleur urbain dans le travail de révision du Schéma directeur de la Région Île-de-France (SDRIF), les émissions de GES dans le travail sur la desserte des aéroports, la formation des professionnels du bâtiment dans l'avis sur le Schéma régional de développement économique...).



Un travail spécifique sur la transition énergétique

À l'occasion de la déclinaison régionale du débat national sur la transition énergétique, le Ceser Ile-de-France a adapté son organisation pour traiter au mieux cet enjeu. Une commission spécialisée Energie a été mise en place. Se projetant volontairement au-delà du débat lié à l'élaboration de la loi de programmation énergétique

gouvernementale, le Ceser a contribué à orienter les choix régionaux vers la mise en œuvre d'une réelle transition énergétique à l'horizon 2020 : rénovation énergétique du patrimoine bâti, soutien aux véhicules électriques et développement des réseaux de chaleur alimentés majoritairement par des énergies renouvelables.

Dans le cadre de la mission de préfiguration de la Métropole du Grand Paris (MGP), 20 conseillers du Ceser, sur 60 membres du Conseil des partenaires, ont pour rôle d'accompagner le Conseil des élus métropolitains. Le Ceser participe activement aux travaux et anime notamment un groupe de travail dédié à la transition énergétique.

UN ACCOMPAGNEMENT CONSTRUCTIF ET VIGILANT

Le Ceser Ile-de-France accompagne les politiques publiques régionales et assure un rôle de soutien et d'alerte auprès des élus.

Par une adhésion à plusieurs actions initiées et pilotées par le Conseil régional, ou par des critiques constructives, le Ceser contribue à la pertinence des politiques publiques régionales en matière climatique et énergétique.



Le Ceser Ile-de-France a, par exemple, souligné qu'il appréciait que la « Région Ile-de-France [...] se soit engagée dans l'élaboration d'un plan régional pour le climat avant que la loi Grenelle 2 n'en institue l'obligation ».

Par ailleurs, il a également encouragé et soutenu plusieurs initiatives régionales comme la société de tiers investissement Energie Posit'IF, le Schéma éolien, le Plan « méthanisation », l'élargissement aux réseaux de chaleur d'un tarif social de solidarité ou de première nécessité, ou encore de faire de l'efficacité énergétique un facteur de compétitivité pour les entreprises.

A contrario, le Ceser Ile-de-France déplore qu'en matière de bilan carbone, « les émissions indirectes liées au secteur aérien ne soient pas prises en compte dans une région qui compte 3 aéroports d'importance nationale ou internationale ». Le Ceser souligne également "qu'avant de viser le scénario « facteur 4 », il importe d'abord de faire la preuve qu'on peut

réussir à tenir les objectifs du scénario « 3 fois 20 » ". Concernant le diagnostic réalisé pour l'élaboration de la Stratégie régionale de développement économique et d'innovation (SRDEI), le Ceser « estime que l'accent n'est pas suffisamment mis sur les tendances lourdes que sont la « finitude » des ressources (métaux rares, ressources en épuisement y compris l'eau) et le renchérissement tendanciel du prix des énergies ». En matière de transport, « le Ceser demande à la Région d'être davantage proactive et de participer elle-même à l'effort qu'impliquent les objectifs de la transition énergétique en Île-de-France ».

UNE APPROCHE TRANSVERSALE DES PROBLÉMATIQUES

Un décroisement des problématiques

Au cours des dernières années, 21 avis en lien avec les enjeux climatiques sont le fruit du travail de 5 commissions permanentes, 1 commission spécialisée, et de la section Prospective. Cela assure un véritable décroisement et une cohérence des différents avis votés.

Le Ceser Ile-de-France appelle de ses vœux l'intégration des questions énergétiques et de la qualité de l'air à la question climatique. L'obligation réglementaire pour les Régions de réaliser un Schéma régional climat,

air, énergie (SRCAE) s'est d'ailleurs inscrite pleinement dans cette perspective. Il est également vigilant sur la nécessaire cohérence entre les objectifs des différents plans régionaux et les opérations sur le territoire de l'Ile-de-France : axes stratégiques du Plan régional du climat, préconisations du Schéma directeur de la Région Ile-de-France, impact du projet du « Grand Paris Express », objectifs du Plan de déplacements urbains d'Ile-de-France (PDUIF).

Une approche développement durable

Plus largement, le Ceser Ile-de-France est soucieux du traitement de ces enjeux climatiques dans une perspective de développement durable, en y intégrant pleinement, et dès le départ, les dimensions économique, sociale et environnementale. Le Ceser s'attache notamment à associer les acteurs économiques aux dispositifs régionaux. Il a préconisé que le mécanisme de tiers financement d'« Energies POSIT'IF » (société d'économie mixte de rénovation énergétique des copropriétés) puisse aussi bénéficier aux entreprises.

Le Ceser veille au réalisme économique des solutions proposées, par exemple en s'assurant que les professionnels du bâtiment soient bien formés à la rénovation thermique ou qu'il existe bien les filières industrielles permettant de produire les technologies préconisées.

De manière plus générale et prospective, le Ceser Ile-de-France souligne comment ces contraintes climatiques peuvent aussi être de nouvelles opportunités économiques, comme le développement des agro-carburants et des matériaux bio-sourcés pour la filière agricole.

L'impact social des mesures préconisées et leur accessibilité aux publics les plus fragiles sont une préoccupation récurrente des membres du Ceser Ile-de-France. En terme de rénovation thermique de logement et d'équipement de chauffage performant, le Ceser a préconisé des dispositions spécifiques à l'égard des publics les plus défavorisés. Il a également souhaité qu'un travail de lutte contre la précarité énergétique soit mené. En matière de mix-énergétique, l'assemblée consultative régionale a été attentive à ce que le développement des énergies renouvelables ne soit pas

synonyme de difficultés financières supplémentaires pour les ménages.

Enfin, à plusieurs reprises, le Ceser Ile-de-France a identifié des synergies possibles entre les enjeux climatiques et les problématiques environnementales, et a soulevé des points de vigilance, voire de contradiction, dans les propositions régionales. Il a souligné que :

- le développement de la combustion du bois énergie n'est pas sans effet sur la qualité de l'air,
- la réflexion sur la mobilité sobre en carbone doit aussi être une opportunité pour réduire les nuisances environnementales,
- la gestion de l'eau (ressource et risque inondation) doit être systématiquement interrogée dans l'étude des solutions envisagées en matière climatique.

Un large spectre de problématiques traitées

Depuis plus de 10 ans, les réflexions du Ceser Ile-de-France ont traité de nombreuses problématiques en lien avec les enjeux climatiques et énergétiques, telles que l'économie d'énergie et le développement des énergies renouvelables et de récupération, le soutien aux transports passagers et logistiques peu émetteurs en CO2, la rénovation thermique des bâtiments, le développement des circuits courts et de proximité, ou le soutien à l'économie circulaire et au développement de l'emploi.

Les recommandations du Ceser couvrent ces problématiques de manière globale : du diagnostic à l'action opérationnelle, du geste éco-citoyen du quotidien à l'évolution de l'aménagement du territoire pour les 30 années à venir. ■

LES LIGNES DE FORCE DES RECOMMANDATIONS DU CESER ILE-DE-FRANCE

► Construire la région « bas carbone » de demain :

Lutter contre l'étalement urbain et les îlots de chaleur urbains,
Limiter les déplacements « contraints »,
Préserver les espaces naturels et agricoles en luttant contre l'artificialisation des sols,
Développer les réseaux de distribution d'électricité « intelligents » (« smart grid »).

► Mettre en œuvre la transition énergétique au travers de 3 grandes priorités :

Rénovation du patrimoine public bâti et du logement social financé par la Région,
Développement des réseaux de chaleur alimentés majoritairement en énergies renouvelables et de récupération,
Développement des flottes collectives propres (électrique ou gaz naturel pour véhicules biogaz).

► Développer une mobilité des personnes et des marchandises peu émettrice en gaz à effet de serre :

Favoriser le report modal,
Développer une agriculture de proximité et des circuits courts,
Soutenir le développement de flottes de véhicules propres.

► Encourager une économie circulaire locale, notamment par le soutien aux filières agricoles franciliennes :

Réduire les déchets « à la source »,
Développer les filières de production de bio-matériaux,
Développement de la méthanisation pour le traitement des déchets organiques,
Préserver les espaces agricoles franciliens.

LES AVIS DU CESER ÎLE-DE-FRANCE INTÉGRANT LES PROBLÉMATIQUES LIÉES À LA LUTTE CONTRE LE DÉRÈGLEMENT CLIMATIQUE ET À L'ÉNERGIE

- 1 **Les activités de transports de fret et de logistique en Île-de-France - Un atout pour l'attractivité de la région**
• Commission Transports - Septembre 2015
- 2 **Les Réseaux très haut débit, instruments de développement économique, d'emploi et d'attractivité pour l'Île-de-France**
• Commission Emploi et développement économique - Septembre 2015
- 3 **Le projet de Schéma directeur d'aménagement et de gestion de l'eau (SDAGE) 2016-2021 du Bassin Seine Normandie et cours d'eau côtiers normands**
• Commission Agriculture, environnement et ruralité – Avril 2015
- 4 **Le Plan bio État-Région 2014-2020 pour le développement de l'agriculture en Île-de-France**
• Commission Agriculture, environnement et ruralité – Novembre 2014
- 5 **La révision du Plan de déplacements urbains d'Île-de-France (PDUIF) : avis après enquête publique**
• Commission Transports – Juin 2014
- 6 **Le projet de Plan régional d'élimination des déchets de chantiers d'Île-de-France (PREDEC)**
• Commission Agriculture, environnement et ruralité – Juin 2014
- 7 **La Stratégie de développement de la méthanisation en Île-de-France**
• Commission Agriculture, environnement et ruralité – Janvier 2014
- 8 **Voie d'eau et infrastructures portuaires d'Île-de-France**
• Commission Transports – Novembre 2013
- 9 **La révision de la Stratégie régionale en matière de biodiversité**
• Commission Agriculture, environnement et ruralité – Septembre 2013
- 10 **Éléments pour l'après débat sur la transition énergétique**
• Commission spécialisée Énergie – Juillet 2013
- 11 **Opportunités d'emploi et de développement économique au sein de la filière agro-alimentaire francilienne**
• Commission Emploi et développement économique - Mai 2013
- 12 **Le Schéma directeur de la Région Île-de-France (SDRIF)**
• Commission Aménagement du territoire – Janvier 2013
- 13 **Le Schéma régional climat, air, énergie (SRCAE)**
• Commission Agriculture, environnement et ruralité – Juin 2012
- 14 **La Seine, territoire stratégique**
• Commission Aménagement du territoire – Avril 2012
- 15 **Les enjeux de la production et de l'approvisionnement alimentaires en Île-de-France**
• Commission Agriculture, environnement et ruralité – Avril 2012
- 16 **La contribution à la mise en œuvre du volet transport de la loi du 11 février 2005 relative à «l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées»**
• Commission Transports – Novembre 2011
- 17 **Le projet de Plan régional du climat (PRC)**
• Commission Agriculture, environnement et ruralité – Juin 2011
- 18 **La Stratégie régionale de développement économique et de l'innovation (SRDEI)**
• Commission Emploi et développement économique – Mai 2011
- 19 **Les territoires interrégionaux et ruraux franciliens : territoires de contact entre la zone agglomérée et les régions limitrophes du Bassin parisien**
• Commission Aménagement du territoire – Janvier 2011
- 20 **Le projet de Schéma régional du développement économique**
• Commission Emploi et développement économique – Septembre 2006
- 21 **Le Plan régional pour la qualité de l'air (PRQA)**
• Commission Circulation et transport – Avril 2000

Retrouvez tous les rapports et avis sur : ceser-iledefrance.fr

POUR TOUT RENSEIGNEMENT Sarah LE BORGNE - Tél. : 01 53 85 66 97 / 06 40 95 14 95 - sarah.le-borgne@iledefrance.fr